



Fédération Française des Sociétés d'Aviron

Ligue Languedoc-Roussillon d'Aviron

LE **C**OMITÉ **D**ÉPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'**H**ÉRAULT

&

L'**A**VIRO**N** **C**LU**B** DU **B**ASSIN DE **T**HAU **SÈTE**

Organisent le

**Grand Prix du Département
d'Aviron de Mer 2008**

Dimanche 30 mars 2008

à la plage des « Quilles » à SETE



AVANT-PROGRAMME

Dimanche 30 mars 2008

Plage des « Quilles » - Sète

× Accueil des participants	7h30
× Réunion d'information (<i>complexe du Lido</i>)	8h00
× Départ du 6 km HF Cadet, Vétérans, Open	9h30
× Départ du 6 km HF Junior, F Senior	10h30
× Départ du 12 km H Senior	12h00
× Récompenses et vin d'honneur	13h30

Yoles de Mer conformes aux normes FISA

Cadets	4x+
Junior	4x+ / 2x
Senior	4x+ / 2x / 1x
Veterans	4x+ / 2x / 1x

RESTAURATION

Buvette sur place

ORGANISATION

Aviron Club du Bassin de Thau
Président : Philippe LEGEAY

Contact : acbt34@hotmail.fr ou 06.67.73.46.95

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE
&
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'HÉRAULT

INFORMATIONS

Réunion d'information	Dimanche 30 mars 2008 à 8h00 au complexe du Lido
Organisation	ACBT - Philippe LEGEAY - 06.67.73.46.95
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « <i>avironfrance.fr</i> » ouverture le : 1^{er} mars - 8h00 clôture : 24 mars - 23h00
Licences	<ul style="list-style-type: none">- Licences « A » FFSA 2008- Recommandations : les barreurs doivent être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en possession de leur certificat médical
Accès à la base	Voir Plan ci-joint
Circulation nautique	Un plan sera remis à chaque équipier référent ou délégué
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat
Hébergement	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71
Récompenses	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Prêt de bateaux	Nous contacter (peu de possibilités) + clubs voisins
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'un diamètre d'au moins 8mm avec mousqueton , d'une longueur supérieure à 10m , de gilets accessibles et d'une écope (si pas auto-videur)
Arbitrage	Régi par le code des régates 7.2 FFSA
Service de secours	A la plage à compter de 9h et Samu (15)
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

Président de la CRA
Daniel MANTION

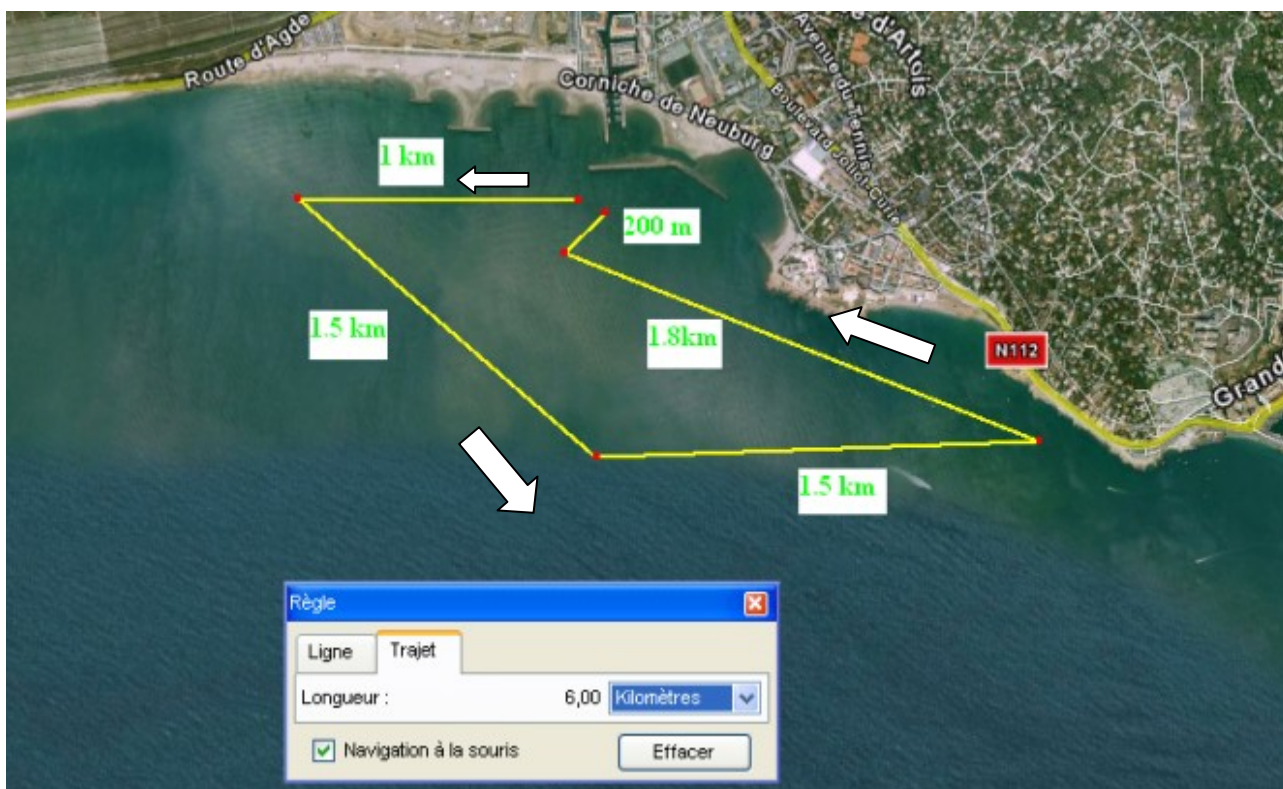
Président de la LLRA
Serge DEBEIRE

Président ACBT Sète
Philippe LEGEAY

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE
&
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'HÉRAULT

PARCOURS

PLAGE DES « QUILLES » - 34200 SETE



L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE
&
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'HÉRAULT

PLAN D'ACCES

LA CORNICHE DE NEUBURG - PLAGES DES « QUILLES » - 34200 SETE

